

Maison de retraite publique « LUMIÈRES D'AUTOMNE »

15 bis, rue Edgar Quinet BP151 – 93404 SAINT-OUEN Cedex
Tél : 01 49 18 92 00 / Fax : 01 49 18 92 03

Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale 24 avril 2013

| | |
|---------------------------------------|---|
| Présents | Monsieur Sébastien HOUADEC Monsieur Emmanuel BIOLO META Madame Véronique BARNILS Mademoiselle Guylaine GARNIER Mademoiselle Julie BOURDENS Docteur Mirana RAMAMONJISOA |
| Représentant du personnel | Madame Dominique DOURET |
| Membres délibérants collège Résidents | Monsieur Jean-Louis Gauthier Madame Jeanne FISH Madame Christiane ARNOULD |
| Membres délibérants collège Famille | Monsieur Malik BENAMARA Madame Ginette BOURLIOUX |
| Secrétariat de séance | Madame Isabelle GELLIBERT |

I Installation des nouveaux membres du CVS

A la suite du recensement des candidatures visant à désigner les 2 membres titulaires et les 2 membres suppléants qui représenteront les familles au Conseil de la Vie Sociale de la Maison de Retraite, seules 2 candidatures ont été recensées, celles de Madame Ginette BOURLIOUX et Monsieur Malik BENAMARA. Ces deux candidats ont fort logiquement été désignés titulaires, représentants des familles.

Suite au recensement des candidatures pour siéger au sein du Conseil de la Vie Sociale au titre du collège « résident », les résidents suivants se sont manifestés : Madame Christiane ARNOULD, Monsieur Francis DELECOURT, Madame Jeanne FISH, Monsieur Jean-Louis GAUTHIER, Madame Léa GELY et Madame Marie-Thérèse RIVET.

Le nombre de candidat étant égal au nombre de poste à pourvoir, les résidents se sont réunis le 21 février 2013 pour se mettre d'accord sur lesquels seraient membres titulaires et lesquels suppléants.

A la suite de cette réunion les membres du collège « résidents » du CVS sont les suivants :

Titulaires : Madame Jeanne FISH
Madame Christiane ARNOULD
Monsieur Jean-Louis GAUTHIER

Suppléants : Madame Léa GELY
Madame Marie-Thérèse RIVET
Monsieur Francis DELECOURT

Avant de procéder à la désignation du Président du Conseil de la Vie Sociale, le directeur présente le rôle du Président du CVS. M. HOUADEC précise que le Président du CVS établit l'ordre du jour des réunions du Conseil, il convoque les membres et établit le compte rendu des réunions. Pour des raisons techniques, les travaux des réunions sont organisés et préparés par le service administratif de la Maison de retraite. M. HOUADEC précise qu'il est de coutume que le Président du CVS participe aux réunions de commission menu qui se déroulent tous les deux mois. Enfin, le directeur indique que précédemment le Président du CVS siégeait au Conseil d'administration.

Après recensement des candidatures parmi les membres des collèges « résidents » et « famille », Mme Jeanne FISH est seule candidate. Les membres du Conseil de la Vie Sociale valident à l'unanimité des présents la candidature de Mme FISCH qui est donc élue Présidente. Afin d'alléger la tâche de Mme FISH, M. HOUADEC propose de transmettre les courriers destinés au CVS à l'ensemble des membres qui en prendront tous connaissance.

Madame FISH sollicite la présence de 2 membres du CVS pour siéger au Conseil d'Administration. Monsieur BENAMARA et Madame ARNOULD se portent candidats. Les membres du CVS se prononcent à l'unanimité des présents en faveur de ces candidatures.

II Information sur les projets d'organisation du service soins

Dans le cadre de la démarche d'amélioration de la qualité des prestations, M. HOUADEC informe les membres du CVS que l'établissement a lancé en 2013, trois pistes de réflexion :

1) Organisation du petit déjeuner

Est à l'étude et fait donc l'objet d'un groupe de travail, la mise en place d'une distribution du petit déjeuner en chambre ou dans les salles communes des étages sur une nouvelle plage horaire de 7h45-9h15.

M. HOUADEC précise que dans le cadre de cette réflexion, une visite de la Maison de Retraite « Gaston Monmousseau » du Blanc-Mesnil est programmée le 25 avril 2013. Une prochaine réunion de travail se tiendra le 15 mai 2013.

Le directeur indique également quels sont les objectifs poursuivis, à savoir :

- ✓ Adapter l'organisation au rythme de vie des résidents (possibilité de prendre son petit déjeuner plus tôt ou plus tard, de manger en chambre ou dans les salons des étages, d'être aidé pour la toilette avant ou après le petit déjeuner).

- ✓ Supprimer les phases de transferts (étages/RDC/étages)
- ✓ Supprimer le lavage de la vaisselle dans les offices des étages
- ✓ Aider à la préparation par l'agent de l'hôtellerie
- ✓ Faciliter la distribution des médicaments

Au sujet de la prise en charge médicamenteuse, M. HOUADEC explique que la distribution des médicaments est actuellement réalisée par 2 agents qui se répartissent sur 3 niveaux, à savoir rez-de-chaussée, 1er et 2ème étage. En passant à une distribution du petit déjeuner en chambre, la distribution serait plus aisée. M. GAUTHIER souhaite savoir si les résidents peuvent prendre leurs médicaments seuls. Le Docteur RAMAMONJISOA lui précise que si l'état de santé le permet, il n'y a aucune contre indication à ce qu'un résident autonome gère son traitement.

M. BENAMARA fait remarquer que le repas du soir est servi trop tôt et souhaite savoir s'il est possible de le décaler. M. HOUADEC note la demande pour une réflexion future, mais l'informe que le manque de moyens humains ne permet pas de servir le dîner plus tard. Le directeur ajoute qu'une collation est néanmoins servie en milieu de soirée, notamment pour les résidents atteints de diabète.

2) Suivi du bio-nettoyage

La mise en place d'une fiche de suivi du bio-nettoyage par chambre est en cours.

Le directeur explique quels sont les objectifs poursuivis, à savoir :

- ✓ Améliorer l'hygiène et le confort des résidents et des familles
- ✓ Sensibiliser les agents sur « ce premier acte de soins »

Les protocoles de nettoyage des chambres et de change des draps doivent être validés et signés par le directeur.

3) Passage à 1 Aide-soignante + 2 auxiliaires de vie par étage sur horaire du soir

Le passage de l'agent en 9h00-16h24 et du 5ème agent de l'après-midi sur un horaire décalé 12h06-19h30 est enfin à l'étude.

Le directeur explique de nouveau quels sont les objectifs poursuivis, à savoir :

- ✓ Réalisation d'une partie du bio-nettoyage en après-midi
- ✓ Renforcement de l'équipe après-midi pour le repas du soir

Le groupe de travail doit plancher sur la journée de travail type de ces agents en horaire décalé. Une nouvelle réunion de travail est programmée le 15 mai 2013.

III Questions diverses

M. HOUADEC énumère les questions diverses portées à sa connaissance par Mme BOURLIOUX :

- ✓ Quelques résidents se plaignent de la quantité trop importante de nourriture dans les assiettes. Véronique BARNILS, responsable hôtelière, lui répond que les quantités servies font l'objet d'un grammage en cuisine avant le service et que le personnel veille à une bonne distribution des quantités. Cependant, elle propose de surveiller le déroulement du

service. M. HOUADEC ajoute que les quantités sont définies dans le contrat passé avec la société APETITO. M. BENAMARA indique pour sa part qu'il pense que sa mère en voudrait parfois davantage.

- ✓ Le bruit émanant de la télévision pendant les repas dans les salons des étages ne pose-t-il pas problème ? Julie BOURDENS, psychologue, propose après concertation du personnel soignant et des résidents de diffuser de la musique douce à la place de la TV. M. BENAMARA souligne que selon lui la musique est essentielle à la vie.
- ✓ Mme BOURLIOUX demande s'il est possible d'effectuer des sorties et/ou accompagner des résidents dans le jardin. M. HOUADEC tient à rappeler que dans la mesure du possible, les stagiaires peuvent être affectés à ce type d'accompagnement. Il souligne en revanche qu'il est difficile, faute de moyens humains, de le planifier ou de demander aux aides soignants ou auxiliaires de vie, qui sont tenus de rester au plus près du service pour la prise en charge de nombreux résidents. Julie BOURDENS, met l'accent sur les activités en plein air réalisées en groupe tels que certains ateliers thérapeutique ou les barbecues.
- ✓ M. BENAMARA souhaite savoir si l'établissement peut procéder à l'information de l'ensemble des membres des familles des diverses manifestations prévues dans l'enceinte de l'établissement. M. HOUADEC, propose d'élargir la liste des destinataires lors de la tenue d'activités exceptionnelles, telles que la journée des familles, la fête de la musique ou tous autres événements exceptionnels.

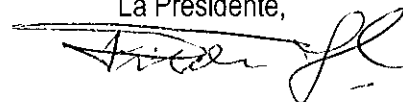
Après avoir épuisé les questions diverses, le directeur souhaite savoir si les membres du CVS ne s'opposent pas à la diffusion de leurs noms sur le site internet dans la rubrique « Conseil de la Vie Sociale ». Les membres du CVS donnent à l'unanimité leur accord.

Le directeur conclut en indiquant que Julie BOURDENS et le Docteur Mirana RAMAMONJISOA ont été sollicitées pour reprendre les réunions débat précédemment organisées. En 2012, seule une réunion de l'Association France Alzheimer a été organisée. Il est proposé pour une prochaine session le thème suivant : les activités thérapeutiques. A ce sujet, Christiane ARNOULD souhaite que le thème des troubles de la mémoire sans appartenance à la maladie d'Alzheimer puisse être abordé.

Les sujets à l'ordre du jour et les questions diverses étant épuisé, Mme Jeanne FISCH, Présidente du CVS, lève la séance à 16H15

Fait à Saint-Ouen, le 24 avril 2013

La Présidente,



Jeanne FISCH